



METROPOLE DE LYON

A l'attention de M. Jean-Charles KOHLHAAS,

Vice-Président

20 rue du Lac

69003 LYON

Poleyieux-au-Mont-d'Or, le 5 mars 2025

Objet : Plan de mobilité des territoires lyonnais – avis de la commune de Poleyieux-au-Mont-d'Or

Monsieur le Vice-Président,

Les communes de la Métropole de Lyon ont été invitées à rendre un avis sur le Plan de mobilité des territoires lyonnais.

Ce Plan de mobilité devrait « anticiper l'évolution des pratiques de mobilité selon les territoires », or, les communes n'ayant pas été associées à l'élaboration de ce plan il ne tient pas compte de leurs spécificités.

Nous alertons depuis de nombreuses années sur le manque cruel, sur notre commune, de rotations de la ligne 84. Nous vous invitons à nouveau à regarder les [horaires](#) de cette ligne et l'inégalité flagrante dont fait preuve Poleyieux quant aux possibilités d'accès aux lignes de transports en commun.

Aujourd'hui, il est quasiment impossible de ne pas utiliser de véhicule pour entrer ou sortir de Poleyieux. Ce manque de propositions a des conséquences, notamment sur l'activité économique de la commune. Comment venir travailler ou consommer sans voiture ?

Pour l'ensemble de ces raisons, et après étude du Plan de mobilité, la commune de Poleyieux-au-Mont-d'Or, lors de sa séance du Conseil municipal du 4 mars 2025, a émis un avis défavorable au document tel que vous le présentez. Sachez toutefois que nous restons engagés dans une démarche active pour une mobilité durable, mais qui doit, aussi, être équitable et respectueuse de l'ensemble des acteurs du territoire.

Veuillez agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes meilleures salutations,

Corinne CARDONA
Maire



